

Lundi 28 avril 2014



**PRIÈRE**

**TREIZE HEURES TRENTE**

## **AFFAIRES COURANTES**

### **DÉPÔT DE PROJETS DE LOI**

M. le *ministre* SWAN

(N° 57) — *Loi modifiant le Code de la route (conduite avec facultés affaiblies par la drogue)/The Highway Traffic Amendment Act (Countermeasures Against Drug-Impaired Driving)*

M. le *ministre* MACKINTOSH

(N° 61) — *Loi sur la protection des tourbières et modifications connexes/The Peatlands Stewardship and Related Amendments Act*

M. le *ministre* ALLUM

(N° 63) — *Loi modifiant la Loi sur l'administration de l'enseignement postsecondaire et abolissant le Conseil de l'enseignement postsecondaire/The Advanced Education Administration Amendment and Council on Post-Secondary Education Repeal Act*

M. le *ministre* SWAN

(N° 64) — *Loi modifiant la Loi sur le recouvrement des petites créances à la Cour du Banc de la Reine/The Court of Queen's Bench Small Claims Practices Amendment Act*

M<sup>me</sup> la *ministre* BRAUN

(N° 65) — *Loi modifiant la Loi sur les accidents du travail/The Workers Compensation Amendment Act*

M. SCHULER

(N° 211) — *Loi modifiant la Loi sur les services à l'enfant et à la famille (vérification du registre concernant les mauvais traitements — droits non exigibles à l'égard des bénévoles)/The Child and Family Services Amendment Act (No Fee for Registry Checks Respecting Volunteers)*

M<sup>me</sup> STEFANSON

(N<sup>o</sup> 213) — *Loi sur la responsabilité et la transparence en matière réglementaire/The Regulatory Accountability and Transparency Act*

---

**PÉTITIONS**

M<sup>me</sup> MITCHELSON

M<sup>me</sup> STEFANSON

M. FRIESEN

M. CULLEN

M. EICHLER

M. EWASKO

M. PEDERSEN

**RAPPORTS DE COMITÉS**

**DÉPÔT DE RAPPORTS**

**DÉCLARATIONS DE MINISTRE**

**QUESTIONS ORALES**

**DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉ**

**GRIEFS**

**ORDRE DU JOUR**

**AFFAIRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT**

**COMITÉ PLÉNIER**

**COMITÉ DES SUBSIDES**

(13 h 50 min)

(Assemblée — Travail et Immigration)

(salle 255 — Affaires autochtones et Nord)

(salle 254 — Justice)

---

**APPROBATION ET TROISIÈME LECTURE — DÉBAT**

Motion de M<sup>me</sup> la ministre HOWARD

(N<sup>o</sup> 32) — *Loi modifiant la Loi sur l'Institut manitobain de l'Association canadienne de gestion des achats/The Manitoba Institute of the Purchasing Management Association of Canada Amendment Act*

(M<sup>me</sup> la ministre BLADY)

---

## DEUXIÈME LECTURE — DÉBAT

Motion de M<sup>me</sup> la ministre BRAUN

(N<sup>o</sup> 10) — *Loi modifiant la Loi sur la prévention des incendies et les interventions d'urgence/The Fires Prevention and Emergency Response Amendment Act*

(M<sup>me</sup> STEFANSON) (reporté)

Motion de M<sup>me</sup> la ministre OSWALD

(N<sup>o</sup> 33) — *Loi sur les occasions d'apprentissage en milieu de travail (marchés de travaux publics)/The Apprenticeship Employment Opportunities Act (Public Works Contracts)*

(M. GOERTZEN) (reporté)

Motion de M. le ministre ALLUM

(N<sup>o</sup> 37) — *Loi modifiant la Loi sur les écoles publiques (branchement à Internet)/The Public Schools Amendment Act (Connecting Schools to the Internet)*

(M. MALOWAY — 5 min)

(M. PEDERSEN) (reporté)

---

## DEUXIÈME LECTURE

M. le ministre ASHTON

(N<sup>o</sup> 21) — *Loi sur la Société canadienne du Port arctique de Churchill/The Churchill Arctic Port Canada Act*

(Recommandé par le lieutenant-gouverneur)

M. le ministre BJORNSON

(N<sup>o</sup> 23) — *Loi sur la stratégie en matière d'habitation coopérative/The Cooperative Housing Strategy Act*

M. le ministre ROBINSON

(N<sup>o</sup> 48) — *Loi sur la gouvernance de la nation dakota de Sioux Valley/The Sioux Valley Dakota Nation Governance Act*

M. le ministre SWAN

(N<sup>o</sup> 49) — *Loi modifiant la Loi sur la Société d'assurance publique du Manitoba/The Manitoba Public Insurance Corporation Amendment Act*

M<sup>me</sup> la ministre BRAUN

(N<sup>o</sup> 50) — *Loi sur la protection des travailleurs temporaires (modification de la Loi sur le recrutement et la protection des travailleurs et du Code des normes d'emploi)/The Protection for Temporary Help Workers Act (Worker Recruitment and Protection Act and Employment Standards Code Amended)*

M<sup>me</sup> la ministre BLADY

(N<sup>o</sup> 52) — *Loi modifiant la Loi sur la protection de la santé des non-fumeurs (interdiction visant le tabac aromatisé et autres modifications)/The Non-Smokers Health Protection Amendment Act (Prohibitions on Flavoured Tobacco and Other Amendments)*

M. le ministre MACKINTOSH

(N<sup>o</sup> 53) — *Loi modifiant la Loi sur la pêche et la Loi sur la conservation de la faune (dédommagement)/The Fisheries and Wildlife Amendment Act (Restitution)*  
(Recommandé par le lieutenant-gouverneur)

M<sup>me</sup> la ministre BRAUN

(N<sup>o</sup> 54) — *Loi modifiant la Loi sur les relations du travail (délais relatifs aux décisions et aux audiences de la Commission du travail)/The Labour Relations Amendment Act (Time Lines for Labour Board Decisions and Hearings)*

M. le ministre MACKINTOSH

(N<sup>o</sup> 55) — *Loi modifiant la Loi sur l'environnement (réduction de l'exposition aux pesticides)/The Environment Amendment Act (Reducing Pesticide Exposure)*

M. le ministre LEMIEUX

(N<sup>o</sup> 56) — *Loi modifiant la Loi sur les statistiques de l'état civil/The Vital Statistics Amendment Act*

M. le ministre ALLUM

(N<sup>o</sup> 58) — *Loi sur le Manitoba Institute of Trades and Technology/The Manitoba Institute of Trades and Technology Act*

M<sup>me</sup> la ministre IRVIN-ROSS

(N<sup>o</sup> 59) — *Loi modifiant la Loi sur l'adoption et la Loi sur les statistiques de l'état civil (accès aux documents de naissance et d'adoption)/The Adoption Amendment and Vital Statistics Amendment Act (Opening Birth and Adoption Records)*  
(Recommandé par le lieutenant-gouverneur)

M. le ministre SWAN

(N<sup>o</sup> 60) — *Loi sur la justice réparatrice/The Restorative Justice Act*  
(Recommandé par le lieutenant-gouverneur)

M. le ministre LEMIEUX

(N<sup>o</sup> 62) — *Loi modifiant la Loi sur la protection du consommateur (contrats de services de communication à distance)/The Consumer Protection Amendment Act (Contracts for Distance Communication Services)*

# FEUILLETON DES AVIS

## AVIS DE MOTIONS POUR JEUDI

### PROPOSITIONS

M<sup>me</sup> DRIEDGER — Création d'une unité spécialisée en accidents vasculaires cérébraux au Manitoba

15. Attendu :

que les accidents vasculaires cérébraux (AVC) représentent la principale cause d'incapacité chez les adultes au Manitoba;

que les maladies du système circulatoire constituent la première cause de mortalité au Manitoba et que les AVC viennent au troisième rang des causes de décès;

qu'en 2011-2012, au moins 1 475 Manitobains ont été victimes d'un AVC, ce qui se traduit par un taux de 2,5 AVC pour chaque tranche de 1 000 résidents, et que 612 Manitobains sont décédés d'un AVC en 2012;

que les AVC constituent toujours des urgences médicales et que les hôpitaux situés ailleurs au Canada qui disposent d'unités, de personnel et de services spécialisés dédiés au traitement et aux soins des patients ayant subi un AVC réussissent à améliorer la situation de ces derniers et l'efficacité des soins qui leur sont prodigués;

que les Recommandations canadiennes pour les pratiques optimales de soins de l'AVC proposent que les patients ayant subi un AVC soient soignés dans une unité de réadaptation spécialisée en AVC desservant une région déterminée;

que les soins offerts dans les unités spécialisées en AVC réduisent les risques de décès et d'incapacité de 30 % pour tous les patients, peu importe la gravité de l'AVC;

que toutes les autres provinces canadiennes ont compris l'importance des unités spécialisées en AVC et qu'elles ont créé de telles unités;

que les Manitobains qui reçoivent des soins pour le traitement d'un AVC sont désavantagés puisqu'ils sont citoyens de la seule province n'ayant pas d'unité spécialisée en AVC;

que le gouvernement provincial a promis aux Manitobains qu'ils pourraient obtenir, au bon moment, les soins dont ils ont besoin des fournisseurs de soins de santé compétents,

il est proposé que l'Assemblée législative du Manitoba exhorte le gouvernement provincial à créer une unité spécialisée en AVC interdisciplinaire au sein d'un hôpital de soins tertiaires.